

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

District Somme Football

Vendredi 20 juin 2025

Clubs Présents :

500253 S.C. ABBEVILLE COTE PICARDE – 501016 U.S. ABBEVILLE – 531914 ABBEVILLE A.S. MENCHECOURT THUISON
LA BOUVAQUE - 563785F. C. AILLY SUR SOMME SAMARA – 501071 USOAAS – 549631 A.S. 2 A – 536973 U.S.
ALLONVILLE – 500240 AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL – 500317 O. AMIENS – 500345 R.C. AMIENS – 500524
C.S. AMIENS MONTIERES ETOUVIE – 528073 F.C. PORTO PORTUGAIS AMIENS - 534402 ESP.S. PIGEONNIER AMIENS
– 552113 AMIENS F.C. – 552643 AMIENS RIF – 615238 STE IMMOBILIERE PICARDE F.C. 690166 A. DE FOOTBALL
D'AMIENS – 519788 AM.S. ARREST – 519588 F.C. ARVILLERS – 560743 FOOTBALL CLUB AULT – 500442 L'AUXILOISE
– 563784 ET. S. DES DEUX VALLEES – 536000 O. BELLOY S/SOMME – 514191 S.C. BERNAVILLE PROUVILLE – 501318
U.S. BETHENCOURT S/MER – 500872 STE EDUC.PHYS. BLANGY BOUTTENCOU – 546152 U.S. BOUILLANCOURT EN
SERY – 524022 A.S. INTERCOMMUNALE BOUTTENCOURT - 521004 A. ANCIENS ELEVES BRAY S/SOMME –
501076 U.S. CAMON – 553241 CANDAS ABC2F – 541579 U.S. CARTIGNY-BUIRE – 550538 FUTSAL C. CAYEUX - 549637
A.S. CERISY – 501143 ET.S. CHEPY - 501063 U.S.DAOURS VECQUEMONT BUSS.AUBI – 500299 R.C.
DOULLENS – 581404 C. S. A. DE DOULLENS - 548464 F. DREUILLOIS – 525939 O. EAUCOURT – 525591 FOY.RUR.
ENLEBELMER – 520798 U.S. FLESSELLES – 500922 S.C. FLIXECOURT – 560720 SPORTING CLUB FOUILLOY – 550290
U. S. NIBAS FRESSENNEVILLE – 536003 F.C. FRIREULLES – 500925 - U.S. FRIVILLE ESCARBOTIN – 512397 A.S.
GAMACHES – 525647 A.S. GLISY – 550933 F.C. GRAND LAVIERS – 500937 HALLENCOURT A.C. 500862 U.S. HAM –
530316 U.S. HANGEST EN SANTERRE – 532738 A.S. HAUTVILLERS OUVILLE – 564099 ASSOCIATION SPORTIVE LA
CHAUSSEE – TIRANCOURT – 544261 O. LE HAMEL – 542780 ENT. LE TITRE-SAILLY FLIBEAUCOUR – 553719 AVENIR
DE L'ETOILE - 520252 ET.S. LICOURT – 501051 U.S. LIGNIERES CHATELAIN – 549824 ASSOCIATION SPORTIVE LONG
– 590117 A. LONGPRE LONG CONDE – 500887 E.S. CHEMINOTS LONGUEAU – 501304 U.S. MARCELCAVE – 531565
U.S. MARCHELEPOT – 519694 F.C. MAREUIL CAUBERT HUCHENNEVILLE – 580590 SOCIETE SPORT. D'EDUC.
PHYSIQUE MARTAINNEVILLE – 582693 J.S. DE MIANNAY MOYENNEVILLE LAMBERCOURT – 552841 OLYMPIQUE
MOLLIENNOIS – 500526 MONTDIDIER A.C. – 500876 S.C. MOREUIL – 552164 A.S. NAMPS MAISNIL - 552089 A.S.
DU PAYS NESLOIS – 508456 F.C. OISEMONT – 544263 SP.C. DES TEMPLIERS – 500341 ENT.C.A.F.C. PERONNE –
517351 AM.S. PICQUIGNY – 553694 F.C. PLESSIER – 581180 POIX BLANGY CROIXRAULT F.C. – 517696 S.C. PONT
REMY – 501264 U.S. QUEND – 527771 A.S. QUERRIEU – 521014 A.S. QUESNOY LE MONTANT – 500379 QCL SUD
AMIÉNOIS – 548891 F.C. LA MONTOYE – 530320 A.S. MUNICIPALE RIVERY – 501029 U.S. ROISEL – 581857 ROYE -
DAMERY ENT. S. – 590358 U. S. ROYE NOYON COEUR DE PICARDIE – 564380 ASSOCIATION SPORTIVE RUE – 533729
RUMIGNY F.C. – 525940 U.S. SAILLY SAILLISEL – 525943 RC SALOUEL SALEUX FOOTBALL – 531118 A.S.L. SAVEUSE –
518145 ENT.S. HARONDEL – 524732 U.S.C. PORTUGAIS ST OUEN – 501220 F.C. CENTULOIS 1924 – 515362 F.C. ST
VALERY BAIE DE SOMME SUD – 582380 A.S. TALMAS PICARDIE FIENVILLERS – 525776 ENT.S. VERS S/SELLE – 501008
A.S. VILLERS BRETONNEUX – 518118 ENT.S. STE EMILIE EPEHY LE RONSS – 531117 ASSOCIATION SPORTIVE VISMES-
MAISNIERES – 502023 C.O. WOIGNARUE – 581182 WOINCOURT DARGNIES AV. S.

Clubs présents mais arrivés après la clôture de l'émargement :

501119 FR AILLY SUR NOYE – 530323 AC AMIENS – 564247 RC 2 ERCHEU – 531113 AS GAPENNES – 544889 OL
MONCHY LAGACHE – 501188 US ROSIERES – 761226 UF DU SANTERRE – 518776 AAE VILLERS BOCAGE – 537870 AS
YVRENCH

Ouverture de l'AGE par Pascal TRANQUILLE, Président du DSF

Je vous remercie pour votre présence massive dans ce bel écrin du Stade Crédit Agricole de l'Amiens SC. Nous avons prévu de vous accueillir à l'issue de cette AGE en bord terrain, mais compte-tenu de la météo et des impératifs d'entretien de la pelouse cela ne sera pas possible hormis pour faire quelques photos. De ce fait nous nous retrouverons à la bodéga pour un moment convivial, mais avant cela nous allons travailler un peu.

Je souhaite la bienvenue aux collègues présents :

- Monsieur Cédric BETTREMIEUX, Président de la LFHF,
- Madame Evelyne BAUDUIN, Présidente du District de l'Artois,
- Madame Nathalie DEPAUW, nouvelle Présidente du District de l'Oise
- Monsieur Franck PORET, Président du District de la Côte d'Opale,
- Monsieur Gilles COUSIN, représentant le District de l'Aisne,
- Monsieur Mohamed GACEM, représentant le District des Flandres,
- Monsieur Vincent BAHEUX, Directeur de la LFHF,
- Monsieur Yann CADIC, Commissaire aux Comptes qui sera tout à l'heure soumis à vos votes
- Monsieur Christophe DEMUYNCK, Société Fiducial, partenaire du DSF,
- Monsieur Stéphane DAMBREVILLE, Président de l'AMIENS SC Association

Je vous transmets également les excuses des personnalités qui n'ont pu se libérer :

- Madame Christelle HIVER, Présidente du Conseil Départemental de la Somme
- Madame Margaux DELETRE, Responsable des Sport au CD 80
- Monsieur Alain GEST, Président d'Amiens Métropole,
- Monsieur Guillaume DUFLOT, Responsable des Sport Amiens Métropole
- Monsieur Antoine MARTIAK, Directeur du Service des Sports d'Amiens Métropole,
- Monsieur Fernand DUCHAUSSOY, Président honoraire de la FFF,
- Monsieur Stefan ISLIC, Président de l'Escaut,
- Monsieur Pascal POIDEVIN, Président de l'Aisne,
- Monsieur Chakib BACHIRI, Président des Flandres,
- Monsieur Thierry DAMBRINE, Président du Comité Départemental Olympique

Avant de commencer, je vous propose une minute d'applaudissements en mémoire de ceux qui nous ont quittés durant la saison, amis, parents, licenciés.

Merci à vous.

J'attire votre attention sur quelques points inscrits à l'ordre du jour.

Cédric BETTREMIEUX, Président de la Ligue des Hauts de France, fera un point court sur le Plan STOP VIOLENCE.

Puis, vous devrez voter sur la pyramide des championnats issue d'une réflexion collective puisque 19 Clubs du District ont pu s'inscrire dans cette démarche. Soit 5 réunions de travail échelonnées d'octobre 2024 à avril 2025.

Qu'ils en soient ici remerciés, les débats ont été riches et prolifiques de telle sorte que nous ne referons pas de débat ce soir mais éventuellement après la présentation de Didier BARDET, nous prendrons une à deux questions visant si besoin est à apporter des éclaircissements rien de plus rien de moins.

Ensuite, nous vous présenterons quelques ajustements et un toilettage de nos règlements.

La partie Organisation des Championnats Jeunes, elle sera soumise à votre approbation, tandis que la Présentation des « Dispositions Générales du DSF » n'a qu'une valeur informative.

J'en profite pour attirer votre attention sur la modification des articles 99 et 212 des règlements de la FFF dont nous vous ferons une présentation plus détaillée lors des réunions de secteur dont la programmation sera connue très prochainement.

Pour mémoire :

Article 99 - Spécificités du changement de club des jeunes

Article 226 - Modalités pour purger une suspension

Vous aurez également à vous prononcer à propos de deux vœux issus de Clubs.

Enfin, il vous faudra voter afin de déterminer la nomination d'un commissaire aux comptes et de son suppléant pour une période de 6 ans soit l'exercice 2024/2025 à 2029/2030.

Je vais maintenant céder la parole à Cédric BETTREMIEUX le Président de la LFHF.

Intervention du Président de la LFHF, Plan Stop Violence

Le Président de la LFHF, Monsieur Cédric BETTREMIEUX, évoque principalement le plan « STOP VIOLENCE », et les mesures fortes inhérentes à la mise en place de ce projet.

Ce projet concerne tout le monde, que ce soient les licenciés, les éducateurs, les arbitres, les spectateurs, les préfetures, les districts mais également l'État. La Ligue, ou le District, seuls ne peuvent rien faire, c'est un travail collectif qui débute. 6 Fléaux ont été identifiés, et des mesures ont été mises en avant pour chacun d'eux. Plus de détails sur le diaporama complet en Annexe 1.





Il est ensuite diffusé le film réalisé par la LFHF ainsi que le diaporama d'appui des différents fléaux que la LFHF a ciblé dans le plan Stop Violence. (voir en Annexe 1).

L'idée principale étant d'accompagner les clubs sans pour autant les stigmatiser. L'orientation s'est donc faite autour des auteurs des actes répréhensibles.

A cet effet, des affiches ont été distribuées lors de l'AG de la LFHF à tous les clubs présents, tout comme tout à l'heure pour cette AG. Des numéros de téléphone et QR code figurent sur ces affiches.

Monsieur BETTREMIEUX termine son intervention en souhaitant à toutes et tous une bonne assemblée générale.

Allocution du Président du DSF

Il est ensuite annoncé le nombre de club participant :

- 105 clubs présents sur 154 possible, soit 68,20%
- 737 voix sur 964 possible, soit 76,5%

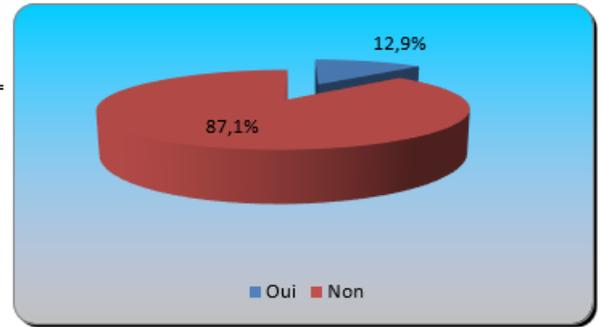
Le quorum, fixé à 33% des clubs représentant au moins 33% des voix, est donc atteint.

Approbation du Procès-Verbal de l'AG du 26/10/24

Avant de valider le procès-verbal de l'Assemblée Générale (PV AG) du 26/10/24, Sylvie SILVESTRE propose un vote test pour vérifier le bon fonctionnement des boîtiers électroniques.

1.) Question -1: Question test Est-ce qu'un français va gagner le tour de France en 2025? (choix multiple)

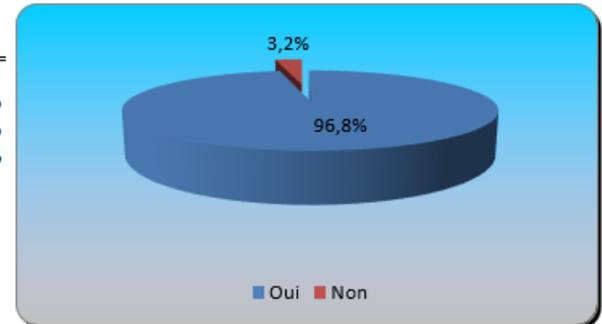
	Réponses	
Oui	93	12,93%
Non	626	87,07%
Totaux	719	100%



Sylvie propose ensuite la validation du PV de l'AG du 26/10/24.

2.) Question 2: Approuvez -vous le PV de l'AG du 26/10/24? (choix multiple)

	Réponses	
Oui	696	96,80%
Non	23	3,20%
Totaux	719	100%



Le PV de l'Assemblée Générale du 26/10/24 est adopté à 96.80% des votants.

Proposition de refonte des Championnats

Didier BARDET, Président Délégué du DSF, est chargé d'expliquer le travail de la Commission de refonte des championnats.

Fort du constat implacable du manque de représentation en Ligue des clubs du DSF, il apparaît clairement un manque de compétitivité de nos clubs qui peinent à se maintenir en Ligue dans la durée.

En effet, depuis 2017/2018, dernière saison avec une pyramide avec une D1 à 12, 12 clubs ont accédé à la R3. Seuls 2 sont encore au niveau régional aujourd'hui, tous les autres sont redescendus en District.

Les clubs étant restés le plus longtemps en Ligue depuis leurs accessions sont au nombre de 2 (6 et 7 ans) et sont ceux de la saison 2017/2018. Sinon, cela n'excède pas 3 ans d'affilée au niveau régional.

Il faut donc travailler sur la compétitivité de nos clubs accédants, d'où la mise en place d'un groupe de travail avec 19 clubs du DSF.

Ce que je vais vous proposer est la conclusion de ce groupe de travail, avec 2 propositions de refonte qui engendreront des modifications.

Voici les scénarios proposés :

1^{er} scénario :

Aucun changement, on reste en l'état actuel des choses soit 2 groupes à 12 en D1, puis des groupes à 10 jusqu'à la D6. Toujours une montée par groupe.

- **Avantages :**

- On connaît le fonctionnement
- Pas de difficulté pour l'établissement calendrier car plus de dates disponibles

- **Inconvénients :**

- Trêve hivernale trop longue
- Faible niveau de compétitivité

- Peu de matchs en cas de forfait dans un groupe
- Déséquilibre de niveau selon la répartition des équipes
- 1 seule montée

2^{ème} scénario :

1 groupe de D1 à 12

2 groupes de D2 à 12

Des groupes à 10 de la D3 à la D6 tout en respectant la pyramide (3 groupes en D3, 4 en D4 etc.....)

• **Avantages :**

- Facilité pour le calendrier
- Compétitivité pour la D1 et la D2
- Fonctionnement connu de la D3 à la D6
- 2 accessions par groupe

• **Inconvénients :**

- Incohérence de pratique avec les réserves de R3, R2, D1, D2 qui joueront en D3 et en dessous
 - Problème éventuel de gestion de groupes pour l'éducateur selon les clubs
 - Investissement aux séances des joueurs jouant en B ou C
- Causes de soucis règlementaires sur la participation et purge de sanctions
- Trop d'équipes en D6, quasiment le double qu'en D5
 - Ce qui impliquerait plus d'accessions en D5 et donc plus de rétrogradations de D5
- Le manque d'attractivité en D3 et D4
- Toujours peu de match en cas de forfait dans un groupe de la D3 à la D6

3^{ème} scénario :

Pyramide avec un groupe en D1, 2 en D2, etc... jusqu'à la D6.

12 équipes par groupe.

• **Avantages :**

- Augmentation du nombre de match pour tous
- Resserrement du niveau de pratique à tous les échelons
- Compétitivité plus importante pour tous
- En corrélation avec les équipes de Ligue
- 2 accessions par groupe
- Couverture par des officiels jusqu'à la D5 (selon la situation actuelle du contingent d'arbitre existant)
- Pyramide parfaite jusqu'à la D6

• **Inconvénients :**

- Gestion du calendrier plus tendu car plus de matchs à jouer
 - Avec d'éventuels matchs en retard dû à la coupe de France à rattraper
- Prévoir une modification des règlements de participation aux Coupes départementales Seniors
 - Maximum une coupe départementale par équipe de district
 - Plus de matchs, donc plus de frais (arbitrage, déplacements etc..)

Il est précisé que pour les 2^{ème} et 3^{ème} scénarios, on passera à 2 montées par groupe à l'issue de la refonte, soit :

- A l'issue de la saison 2026/2027 si la transition se fait en 1 saison
- A l'issue de la saison 2027/2028 si la transition se fait en 2 saisons

Il est aussi rappelé, quel que soit le scénario choisi, que l'établissement des groupes de D1 et D2 sera effectué par chapeau dès la saison 2025/2026.

Avant de passer au vote, je vais vous informer des modalités de mise en place des scénarios 2 et 3. La refonte peut effectivement se faire soit en une saison, soit en deux saisons. Cela va engendrer beaucoup de descentes, donc avant de vous positionner, voici les explications et les chiffres que vous devez connaître avant de faire votre choix.

Transition en 1 an pour les deux scénarios :

- **Avantages :**
 - 1 seule « *claque* » au lieu de 2 voire 3 si descentes avant ou après la mise en place
 - 2 accessions dès l'issue de la saison 2026/2027
 - Pratiquer à un niveau plus équilibré/homogène/compétitif rapidement
 - Plus de visibilité pour les clubs car fixé à l'issue de la saison 2025/2026
- **Inconvénients :**
 - Beaucoup de descentes
 - Démotivation rapide selon les résultats à l'inter saison
 - Risque de perte de joueurs dès l'inter saison

Transition en 2 ans pour les deux scénarios :

- **Avantages :**
 - Moins de descentes chaque saison
 - Gestion plus facile des joueurs en cas de maintien la première saison
 - Acclimatation plus douce
- **Inconvénients :**
 - Possibilité de descentes 2 voire 3 saisons d'affilée
 - Perte de joueurs sur 2 ou 3 saisons au pire qui peut « *tuer* » les clubs
 - Attendre encore 3 saisons avant d'avoir deux accessions
 - Moins de descentes chaque année, mais plus au total sur deux ans
 - **Scénario 2 (Gpes à 12 puis à 10) :**
 - En une saison : **156**
 - En deux saisons : 116 la première année et 53 la deuxième, soit **169**
 - **Scénario 3 : (Gpes à 12 partout) :**
 - En une saison : **112**
 - En deux saisons : 72 la première année et 50 la deuxième, soit **122**

Le groupe de travail qui vous propose ces différentes possibilités s'est positionné pour le Scénario n°3 avec une refonte en seule saison. C'est également le positionnement du DSF.

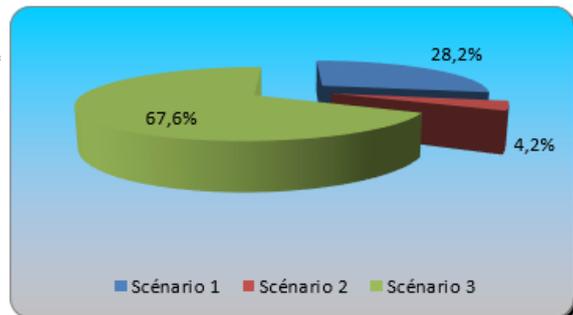
Voir en annexe 2 le diaporama diffusé avec les scénarios et la mise en place sur une ou deux saisons avec tous les chiffres s'y rapportant.

Sylvie SILVESTRE ouvre ensuite le vote et rappelle les 3 choix :

- Scénario 1 (bouton 1) : Maintien de la situation actuelle
- Scénario 2 (bouton 2) : Groupes à 12 en D1 et D2 puis à 10 à partir de la D3
- Scénario 3 (bouton 3) : Pyramide de la D1 à la D6 avec des groupes à 12 à tous les niveaux

3.) Question 3: Quel Scénario pour la refonte des Championnats? (choix multiple)

	Réponses	
Scénario 1	200	28,21%
Scénario 2	30	4,23%
Scénario 3	479	67,56%
Totaux	709	100%



Le scénario 3 est celui choisi par les clubs à 67,6%, représentant 479 voix sur 709 exprimées.

Mise en place de la refonte des championnats

Monsieur Didier BARDET rappelle les deux choix possibles pour la durée de la refonte, soit en une saison, soit en deux saisons.

Il est précisé également que les deux montées par groupe seront effectives à l'issue de la refonte, si le choix est de travailler sur deux saisons, on restera à une seule montée par groupe à l'issue de la saison 2026/2027.

Le tableau est donc retransmis à chacun avant le vote :



Scénarios n°3 en une saison

Scénario n°3 :							
Division	2025-2026	2026-2027	Ecart division supérieure	Accédants division inférieure	Total	Descentes nécessaires	Descente par groupe
D1	24	12	-2	3	25	13	6.5
D2	30	24	10	4	44	20	6.67
D3	40	36	16	5	61	25	6.25
D4	50	48	20	6	76	28	5.6
D5	60	60	22	4	86	26	4.33
D6	48	72	22		70		
	252	252				112	



Scénario n°3 en deux saisons

Année 1							
Division	2025-2026	2026-2027	Ecart division supérieure	Ecart division inférieure	Total	Descentes nécessaires	Descente par groupe
D1	24	20	-2	3	25	5	2,5
D2	30	24	2	4	36	12	4
D3	40	36	8	5	53	17	4,25
D4	50	48	12	6	68	20	4
D5	60	60	14	4	78	18	3
D6	48	62	14		62		
	252	250				72	

Année 2							
Division	2026-2027	2027-2028	Ecart division supérieure	Ecart division inférieure	Total	Descentes nécessaires	Descente par groupe
D1	20	12	-2	2	20	8	4
D2	24	24	6	3	33	9	4,5
D3	36	36	6	4	46	10	3,33
D4	48	48	6	5	59	11	2,75
D5	60	60	6	6	72	12	2,4
D6	62	68	6		68		
	250	248				50	

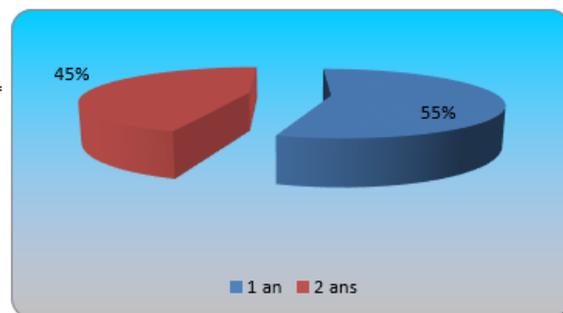
Sylvie ouvre ensuite le vote :

Bouton 1 : en 1 an

Bouton 2 : en 2 ans

4.) Question 4: Quelle durée pour le scénario choisi pour la refonte des championnats? (choix multiple)

	Réponses	
1 an	376	55,05%
2 ans	307	44,95%
Totaux	683	100%



La refonte se fera donc en un an, soit à l'issue de la saison 2025/2026.

Il y a aura donc deux accessions par groupes dès la saison 2026/2027.

Modifications Règlementaires

Présentation des 3 points règlementaires mis en avant par Monsieur Philippe FOURE, responsable des championnats. Tous les clubs ayant déjà reçu par mail les propositions qui sont avancées.

1/ Le premier point réside dans l'organisation des championnats. Il est précisé que selon le nombre d'équipes engagées, il y aura des brassages, ou alors directement un championnat à 10, 12 ou 14 équipes maximum en phase aller/retour. Ce qui implique qu'en dessous de 14 équipes engagées dans une catégorie, il n'y aura pas de brassage. Ensuite, selon le nombre, il y aura 1, 2 ou 3 phases de brassage afin d'obtenir des groupes de niveau équivalent pour tous jusqu'à la D1.

2/ La possibilité d'avoir 2 équipes jeunes d'un club sur un même niveau mais dans 2 groupes différents ne sera autorisée que pour les divisions D2 – D3 – D4. Cela ne concerne pas les championnats/critériums des catégories U12, U13 et U18 ou cela autorisé même en D1 car aucune accession Ligue n'est possible.

3/ C'est également à J-10 qu'il sera procédé à la vérification du nombre de licences pour les équipes engagées.

Si une équipe n'aurait pas le quota minimum de 10 joueurs à J-10, alors l'équipe ne sera pas engagée en 1^{ère} phase. Elle ne pourrait rejoindre un groupe que plus tard qu'à 2 conditions :

- Avoir le quota de 10 joueurs minimum
- Avoir un groupe avec un exempt (sinon l'engagement sera pris pour la 2^{ème} phase)

Cette mesure a pour but d'éviter de nombreux forfaits de début de saison, des amendes aux clubs et une compétition régulière dès la 1^{ère} journée.

Sylvie reprend la main pour procéder aux votes de ces 3 possibilités :

Bouton 1 : OUI

Bouton 2 : NON

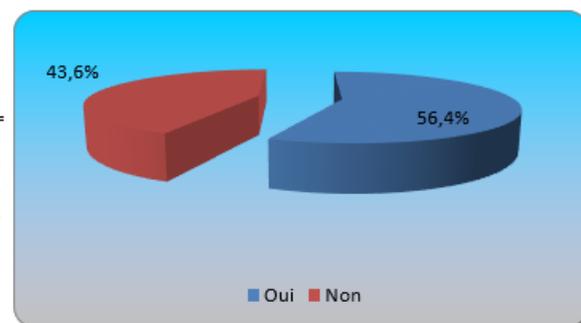
5.) Question 6: Etes-vous favorable à la configuration en seule phase selon le nombre d'équipes engagées pour les championnats Jeunes? (choix multiple)

	Réponses	
Oui	553	81,56%
Non	125	18,44%
Totaux	678	100%



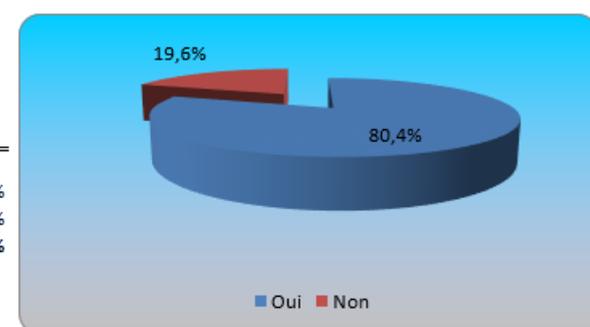
6.) Question 7: Etes-vous favorable à la participation d'équipes du même club au même niveau selon les précisions apportées? (choix multiple)

	Réponses	
Oui	376	56,37%
Non	291	43,63%
Totaux	667	100%



7.) Question 8: Etes-vous favorable à la proposition pour la prise en compte des engagements jeunes en 1^{ère} phase en fonction du nombre de licenciés? (choix multiple)

	Réponses	
Oui	547	80,44%
Non	133	19,56%
Totaux	680	100%



Les trois propositions règlementaires proposées par Monsieur Philippe FOURE sont ainsi validées.

Présentation des vœux

Philippe FOURE commence à expliquer les vœux de l'AC HALLENCOURT et de l'US MARCHELEPOT qui concernent tous les deux l'article 12 du Règlement des Championnats Seniors. L'un souhaite la prise en compte des équipes U7 et de Foot loisir comme une demi-équipe, tandis que l'autre la prise en compte des U9 pour une équipe à part entière.

Deux formules ont donc été transmises à l'ensemble des clubs, avec également la possibilité de rester dans la situation actuelle.

Monsieur Thomas GRAIN, Président de l'ES LICOURT, intervient afin d'affirmer que selon les tableaux proposés, il apparaît une obligation plus forte en D3 et D4 que pour les clubs de D2 en termes d'équipes nécessaires.

Le Président Pascal TRANQUILLE prend la parole et explique qu'il s'agit d'un point de règlement particulier puisqu'il touche aux obligations des clubs. Ces obligations ayant vocation à accompagner les clubs dans leur structuration afin de devenir pérenne grâce à leurs équipes de jeunes. Il n'y a plus de petits clubs dès lors que l'on souhaite évoluer et se maintenir en D1 ou D2 seniors, voir en D3. En effet la plupart des équipes débutent une saison avec l'objectif de gagner ses matchs, donc d'accéder au niveau supérieur.

Le peu de temps entre la réception des vœux, et la proposition à mettre en place pour répondre aux attentes des deux clubs n'a pas permis l'étude sérieuse et profonde que nécessite ce type de modification règlementaire.

Il appelle donc les représentants des deux clubs en question afin de leur proposer, s'ils en sont d'accords, une proposition plus approfondie pour l'AG du 04/10/25. Suite à l'accord des deux clubs ayant formulé un vœu, ce point sera donc remis à l'ordre du jour de l'AG du 04/10/25.

Validation du Commissaire aux comptes pour 6 ans

Pascal TRANQUILLE explique brièvement la raison qui amène à valider la mise en place d'un Commissaire aux comptes (CAC) pour le DSF malgré la certification des comptes du DSF par un Expert-comptable. Elle est tout simplement Statutaire, et le DSF avait précédemment omis de mettre la réélection d'un CAC à l'ordre du jour de ses AG. Le Président de la FFF l'a ainsi contacté pour lui signifier l'obligation statutaire d'élire un CAC. Il rappelle que le CAC et son adjoint sont élus pour une période de 6 ans.

La parole est ensuite donnée à Monsieur Yann CADIC afin qu'il se présente et expose le rôle d'un CAC. Le CAC vérifie la sincérité et la régularité des états financiers des sociétés, des groupements d'intérêt économique (GIE) ou des associations. Il s'assure que le patrimoine et la situation financière de l'entité sont fidèles à la réalité. Le commissaire aux comptes a des responsabilités claires en matière d'expertise et de conseil, notamment en ce qui concerne les informations qui lui sont transmises. Le CAC est tenu au secret professionnel et doit faire preuve d'une discrétion totale sur les informations sensibles auxquelles il a accès.

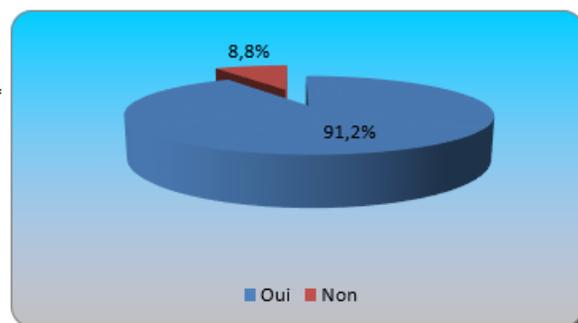
Sylvie propose ensuite aux clubs de se positionner pour l'élection de Monsieur Yann CADIC en tant que Commissaire aux comptes du DSF.

Bouton 1 : Oui

Bouton 2 : Non

8.) Question 9: Validation du Commissaire aux Comptes et de son suppléant? (choix multiple)

	Réponses	
Oui	600	91,19%
Non	58	8,81%
Totaux	658	100%



Monsieur Yann CADIC est donc le nouveau Commissaire aux Comptes du DSF pour une période de 6 ans.

Clôture de l'Assemblée Générale par le Président

Félicitations,

- Aux Clubs accédant en division supérieure, avec la réserve de l'Amiens SC qui retrouve le niveau national, aux arbitres qui vont officier en catégorie supérieure, mention spéciale à Ruddy BUQUET, aux vainqueurs de nos coupes départementales ou de secteur, mention aux U14 de l'US Camon, vainqueurs de la coupe de la ligue. Preuve en est que nous pouvons exister dans la LFHF et avoir des résultats avec du travail.

- A l'Olympique Amiénois pour sa nomination fédérale au titre de Club lieu de vie et pour sa désignation au conseil consultatif des Clubs de la FFF

Vous avez choisi majoritairement de revenir à une pyramide parfaite, avec des groupes à 12 sur une saison. C'était également le choix mis en avant par le groupe de travail, ainsi que le Comité directeur, vous avez suivi les orientations des clubs ayant penché sur cette refonte, merci à vous.

Nous prenons acte de ce choix et je ne ferai pas d'autre commentaire.

J'insiste maintenant sur cette décision qui s'impose à tous et autour de laquelle, vos axes de travail pour les années à venir sont désormais tracés.

Cette AG s'achève maintenant et je me dois de baliser notre rentrée 2025/2026.

La Coupe de France vous mobilisera les deux derniers week-ends d'août soit les 24 et 31 août 2025. Attention, pour ceux qui ne sont pas encore inscrits, la date limite est fixée au 30/06/25. Les clubs concernés ont tous reçu un mail ce jour pour les alerter.

Les Clubs de D1/D2 se retrouveront au Centre Technique Fernand DUCHAUSSOY (CTFD) le lundi 1^{er} septembre autour de thématiques qui vous seront proposées... Changement dans les règles liées au gain de temps par le gardien

Pour les nouveaux

- Présidents
- Dirigeants
- Educateurs

Nous vous rencontrerons le 8 septembre 2025 toujours au CTFD afin qu'une présentation vous soit proposée. Et notre AG d'automne aura lieu le 4 octobre 2025 avec un décalage des pratiques du matin vers l'après-midi. Il nous restera toutefois à mettre en œuvre nos groupes de la D1 à la D6 avec une publication dès que possible des équipes de chaque niveau et pour les D1 / D2 un tirage public par chapeau et départemental. La date n'est pas fixée mais en fonction des procédures en cours nous pensons que pour la mi-juillet cela sera possible.

Avant de vous inviter au pot de l'amitié deux petites choses :

- D'abord pour vous remercier de votre patience, chaque Club encore présent se verra remettre une tablette offerte par le DSF. Je vous rappelle également que la fiche de la fondation du Football vous permettra de commander des livrets scolaires pour vos jeunes.

- Et enfin les 19 Clubs membres actifs du groupe de travail réforme des championnats, ils étaient 29 à la première réunion, se verront également dotés d'une tablette supplémentaire. Celle-ci vous sera remise ultérieurement (fin août début septembre), puisque nous n'avons pas reçu la totalité des 200 tablettes commandées à votre attention. Je remercie d'ailleurs Vincent, le Directeur de la LFHF, qui nous a amenés ces tablettes juste avant l'AG.

Je vous souhaite de bonnes AG pour ceux qui n'ont pas encore franchi cette étape, n'oubliez pas de nous communiquer vos éventuels changements ! Je vous remercie pour vos nombreuses invitations mais je ne peux pas répondre à toutes vos invitations.

Je vous souhaite de belles vacances,

Maintenant, je vous propose que l'on puisse profiter de l'apéritif dinatoire à la Bodéga.

Merci à toutes et tous, portez-vous bien

La Secrétaire Générale, Sylvie SILVESTRE



Le Président, Pascal TRANQUILLE



Les Clubs Absents :

N° Affli	Club	Voix	Amendes
564025	TEAMS5 ACADÉMIE	3	60
580533	A. FUTSAL MARIVAUX AMIENS	5	100
590606	AMIENS ETOUVIE FUTSAL	1	20
602263	U.S. CTRE HOSPITALIER AMIENS	2	40
564114	FOOTBALL CLUB BEAUVAL	3	60
524241	F.C BLANGY TRONVILLE	7	140
519738	J.S. BOURSEVILLE	2	40
581566	BOVES S.C.	3	60
511385	ENT.S. CAGNY	10	200
512624	J.S. CAMBRON	2	40
560128	SPORTING CLUB CAYOLAIS	3	60
500949	AM. ANCIENS ELEVES CHAULNES	10	200
500318	U.S. CORBIE	10	200
521361	C.S. CRECY EN PONTTHIEU	8	160
552512	AMICALE SPORTIVE DAVENESCOURT	1	20
535349	F.C. ESTREES MONS	9	180
500895	A. ANC.ELEV. FEUQUIERES EN VIMEU	3	60
560938	FIENVILLERS FOOTBALL CLUB	2	40
535351	F.C. GROUCHES LUCHUEL	3	60
561030	HARBONNIERES SPORTING CLUB	3	60
590562	HEUDICOURT A. S.	6	120
550546	A. S. FOOTBALL HOMBLEUX	2	40
501370	U.S. LE BOISLE	2	40
533352	F.C. MEAULTE	8	160
546388	MERICOURT L'ABBE U.S.	4	80
500878	MERS A.C.	6	120
531915	FOY.RUR. MILLENCOURT EN PONTTHIEU	3	60
501045	U.S. C. DE MOISLAINS F.	3	60
561114	ETOILE SPORTIVE DE NAOURS	2	40
515009	U.S. NEUILLY L'HOPITAL	7	140
516981	AV. DE NOUVION EN PONTTHIEU	6	120
560591	PERONNE FUTSAL CLUB	5	100
581499	F. C. PONT DE METZ	4	80
527513	A.S. PROUZEL-PLACHY	2	40
512855	ASSOCIATION SPORTIVE DE FOOTBALL DE RIBEMONT	6	120
582694	UNION SPORTIVE LE CROTOY	5	100
546389	ENT.S. SAINS ST-FUSCIEN	10	200
525386	AV. CROISIEN	2	40
546973	A.S. ST SAUVEUR	4	80
527289	U.S. VRON	4	80
537870	A.S. YVRENCH YVRENCHIEUX	1	20

ANNEXE 2 : Refonte des Championnats



Situation actuelle Scénario n°1 (aucune modification)

Pyramide en 2025/2026

	Nombre de groupe	Equipes par gpe	Total
D1	2	12	24
D2	3	10	30
D3	4	10	40
D4	5	10	50
D5	6	10	60
D6	4	12	48
			252



Scénarios proposés

Scénario n°2

- Groupes de 12 en D1 & D2
- Groupes de 10 de D3 à D6

Pyramide souhaitée

	Nombre de groupe	Equipes par groupe	Total
D1	1	12	12
D2	2	12	24
D3	3	10	30
D4	4	10	40
D5	5	10	50
D6	6	10	60
			216

Scénario n°3

- Groupes de 12 de D1 à D6

Pyramide souhaitée

	Nombre de groupe	Equipes par groupe	Total
D1	1	12	12
D2	2	12	24
D3	3	12	36
D4	4	12	48
D5	5	12	60
D6	6	12	72
			252



Scénarios proposés en une saison

Scénario n°2 :

Division	2025-2026	2026-2027	Ecart division supérieure	Accédants division inférieure	Total	Descentes nécessaires	Descente par groupe
D1	24	12	-2	3	25	13	6.5
D2	30	24	10	4	44	20	6.67
D3	40	30	16	5	61	31	7.75
D4	50	40	26	6	82	42	8.4
D5	60	50	36	4	100	50	8.33
D6	48	60	46		94		
	252	216				156	

Scénario n°3 :

Division	2025-2026	2026-2027	Ecart division supérieure	Accédants division inférieure	Total	Descentes nécessaires	Descente par groupe
D1	24	12	-2	3	25	13	6.5
D2	30	24	10	4	44	20	6.67
D3	40	36	16	5	61	25	6.25
D4	50	48	20	6	76	28	5.6
D5	60	60	22	4	86	26	4.33
D6	48	72	22		70		
	252	252				112	



Scénario n°2 en deux saisons

Année 1							
Division	2025-2026	2026-2027	Ecart division supérieure	Accédants division inférieure	Total	Descentes nécessaires	Descente par groupe
D1	24	20	-2	3	25	5	2.5
D2	30	24	2	4	36	12	4
D3	40	30	8	5	53	23	5.75
D4	50	40	18	6	74	34	6.8
D5	60	50	28	4	92	42	7
D6	48	86	38		86		
	252	250				116	

Année 2							
Division	2026-2027	2027-2028	Ecart division supérieure	Accédants division inférieure	Total	Descentes nécessaires	Descente par groupe
D1	20	12	-2	2	20	8	4
D2	24	24	6	3	33	9	4.5
D3	30	30	6	4	40	10	3.33
D4	40	40	6	5	51	11	2.75
D5	50	50	6	9	65	15	3
D6	86	92	6		92		
	250	248				53	



Scénario n°3 en deux saisons

Année 1							
Division	2025-2026	2026-2027	Ecart division supérieure	Ecart division inférieure	Total	Descentes nécessaires	Descente par groupe
D1	24	20	-2	3	25	5	2,5
D2	30	24	2	4	36	12	4
D3	40	36	8	5	53	17	4,25
D4	50	48	12	6	68	20	4
D5	60	60	14	4	78	18	3
D6	48	62	14		62		
	252	250				72	

Année 2							
Division	2026-2027	2027-2028	Ecart division supérieure	Ecart division inférieure	Total	Descentes nécessaires	Descente par groupe
D1	20	12	-2	2	20	8	4
D2	24	24	6	3	33	9	4,5
D3	36	36	6	4	46	10	3,33
D4	48	48	6	5	59	11	2,75
D5	60	60	6	6	72	12	2,4
D6	62	68	6		68		
	250	248				50	